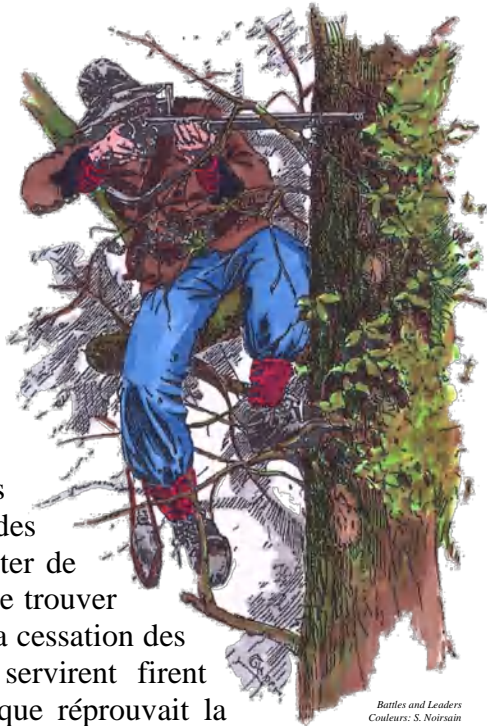


LES BALLES EXPLOSIVES DE LA GUERRE DE SECESSION

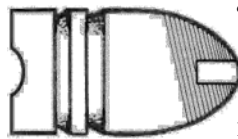
Par Jacky Demuylder



Battles and Leaders
Couleurs: S. Noisrain

Depuis la plus haute Antiquité, dans tous les conflits, les armées eurent recours à des moyens peu avouables pour semer la mort et tenter de démoraliser l'adversaire. Il est toujours difficile de trouver des preuves d'utilisation de ces techniques après la cessation des hostilités parce qu'en général, ceux qui s'en servirent firent disparaître les traces de l'emploi d'un matériel que réprouvait la morale du moment. Un exemple contemporain est l'usage massif de cartouches de chasse chargées de fléchettes d'acier lors du conflit au Vietnam (en totale contradiction avec la convention de Genève) et dont les collectionneurs de cartouches se disputent les rares exemplaires qui existent encore aujourd'hui. De même, durant la guerre de Sécession, les deux camps usèrent de balles explosives mais refusèrent de l'admettre.

Il est important de faire la distinction entre balles dites "expansives" et "explosives". Une balle expansive est un projectile dont l'ogive a été percée d'une petite cavité. Souvent dans un but aérodynamique, cette cavité était obturée par une mince capsule en laiton ou en cuivre (*capped bullet* ci-dessous). Ce type de projectile est fréquemment destiné à la chasse au gros gibier mais sa définition est parfois l'objet de confusions. A l'issue d'un affrontement dans les Indes, la presse accusa à tort les Britanniques de s'être servis de balles dites "dum-dum". Dum-Dum était en fait l'arsenal indien qui usina ce type de projectile. Son fonctionnement est fort simple. Comme les tissus des êtres humains ou des animaux sont en majeure partie constitués d'eau, la pénétration, dans ce milieu aqueux, d'un projectile à ogive creuse provoque l'expansion de sa tête (on dit également qu'il "champignonne"). Le phénomène est purement mécanique car, par définition, les liquides sont incompressibles. Par opposition, les balles dites explosives contiennent toujours une substance détonante.



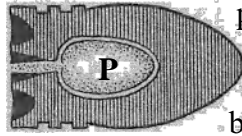
Les blessures produites par ces deux types de projectiles peuvent présenter des similitudes. Toutefois, les éclats des balles explosives se retrouvent, dans le corps du blessé, à des endroits éloignés du point d'impact initial.

ESSAI DE CLASSIFICATION

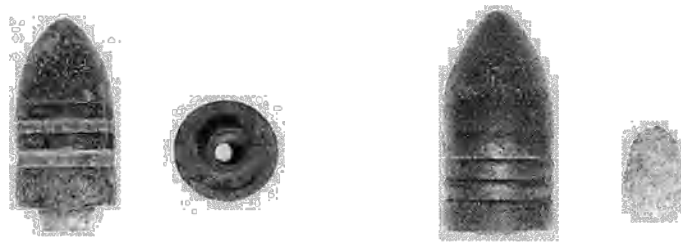
L'idée maîtresse de toute invention militaire spécialement destinée à l'infanterie est de démoraliser l'ennemi en multipliant le nombre de ses invalides: en d'autres mots, chercher à blesser plutôt que de tuer. La balle explosive échappe bizarrement à cette règle. La mise au point d'un projectile capable d'éclater à l'intérieur du corps d'un

homme, provoque en effet des blessures internes très graves qui entraînent la mort à brève échéance.

Le premier type de projectile explosif dérive en droite ligne de “l’obus fusant” de l’artillerie dont il reprend en effet le principe. Comme la figure ci-dessous le représente, la balle explosive est percée, à sa base, d’un petit canal que l’on remplit de poudre noire ou de toute autre composition fusante. Lorsqu’un fusil de cette époque faisait feu, l’explosion de la charge de sa poudre propulsive consumait la poudre située dans le canal, qui jouait en quelque sorte le rôle d’une mèche retardatrice. Au bout d’un certain temps (plus grand que le temps de vol de la balle explosive), le feu “allumé” dans le canal se communiquait à la charge principale (P) contenue dans la partie évidée de la balle, provoquant ainsi l’éclatement et la fragmentation de l’enveloppe en plomb.

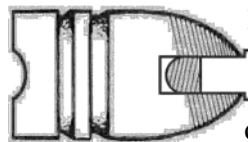


Nous comprenons donc que ce type de projectile explosera, même s’il n’atteint pas sa cible. Il pourra donc causer des blessures accidentelles (sic) à des personnes se trouvant dans le trajet des projections des fragments de plomb. De même, lorsqu’une balle explosive touchait un soldat à un endroit non mortel (bras, jambe...) l’explosion du projectile le soumettait inéluctablement à de très graves blessures internes. La balle explosive la plus connue est la *Gardiner*, en calibre .54 et .58 (ci-dessous).



La deuxième catégorie de projectiles explosifs était conçue avec un allumage par percussion. Un détonateur à fulminate métallique¹ provoquait la mise à feu de la charge explosive contenue dans la balle (le plus souvent de la poudre noire). Ce détonateur consistait généralement en une petite tige métallique, voire un simple clou. Il s’enfonçait dans la capsule en laiton ou en cuivre contenant le fulminate. Comme les capsules d’allumage des fusils et des revolvers de l’époque renfermaient la même substance, elles faisaient souvent office d’outil détonant en lieu et place des coupelles d’allumage qui avaient été prévues pour déclencher la mise à feu de la charge principale.

Il existe une troisième catégorie de projectiles explosifs que nous qualifierons de “bricolage”. L’ogive d’un projectile de fusil de fort calibre (.69 ou plus) était percé d’un canal qui était d’une profondeur et d’un diamètre suffisants pour pouvoir y introduire une cartouche métallique de calibre .22 “short” (*altered bullet*). Cette cartouche fut commercialisée, à partir de 1856, par D.B. Wesson pour le revolver Smith & Wesson n° 1. Elle était montée avec son anneau de percussion dirigé vers l’avant. Le choc de sa surface de percussion sur un corps dur tel qu’un os, suffisait à provoquer son explosion. Quelquefois, la balle de .22 était laissée dans son étui, parfois la tête était sciée à ras ou simplement supprimée.



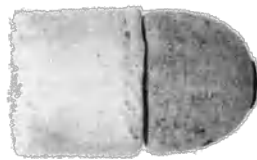
¹ Fulminate de mercure ou autre car presque tous les fulminates métalliques sont extrêmement détonants et très sensibles aux chocs, à la chaleur ou au frottement.

ANECDOTES ET COMMENTAIRES

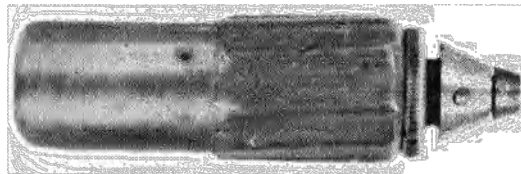
Des archives du département fédéral de la Guerre attestent qu'il distribua 33.350 balles explosives à ses troupes en 1863. Par manque de moyens de transport, les troupes nordistes en abandonnèrent 10.000 sur place. Ces munitions ne furent pas perdues pour tout le monde puisqu'un rapport du service sanitaire des armées fédérales cite 130 cas de blessures occasionnées par des balles explosives tirées par les troupes confédérées. Il existe notamment un rapport officiel stipulant que chaque homme du 2^e régiment d'infanterie du New Hampshire reçut un quota de quarante balles explosives. Ce rapport est daté du 8 juin 1863, soit moins d'un mois avant la bataille de Gettysburg. Il demeure toutefois évident que la distribution de ce type de munitions n'eut aucune influence notable sur l'issue de la bataille.

Un incident auquel personne n'avait songé ne manqua pas de se produire. Des éclats d'obus ou des tirs de fusils percutèrent les boîtes de cartouches dans lesquelles certains hommes avaient rangé ces fameuses balles explosives. Celles-ci remplirent leur office de façon quelque peu prématurée en tuant ou blessant grièvement leurs propriétaires. Inutile de dire que leurs camarades s'empressèrent de se débarrasser de ces colis éminemment dangereux.

Le catalogue d'un très sérieux marchand américain de cartouches de collection proposa la mise en vente d'un projectile explosif de calibre .70 breveté par le célèbre armurier français Devisme et qui était destiné à un fusil de chasse de calibre 16². Il s'agit vraisemblablement d'un projectile de chasse au gros gibier, dont la vocation militaire me semble totalement exclue. Ce même marchand prétendait que le président Jefferson Davis transportait des projectiles de ce type, dans ses bagages, lors de son arrestation.



Altered bullet de gros calibre



Cartouche explosive DEVISME

SOURCES

Puisque les autorités fédérales et confédérées n'admirent jamais officiellement que leurs troupes avaient eu recours à des balles explosives, les références à ce sujet sont peu nombreuses ou très indirectes.

- Buttweiler R.T.: *“Collectors Ammunition”*, vol. X, n° 1, 26 March 1994, catalogue de vente de munitions pour collectionneurs.
- Lord F.A.: *“They Fought for the Union”*, New York, 1965.
- Lord F.A.: *“Civil War Collector’s Encyclopedia”*, New Jersey, 1979.
- Thomas J.E. & D.S.: *“A Handbook of Civil War Bullets & Cartridges”*, Thomas Publications, Gettysburg, Pa.

² Le calibre du fusil de chasse est exprimé en “gauge” et ne représente pas le diamètre du canon. Exemple: calibre 12 ou 16 gauge.